



**RAPPORT ANNUEL DU  
CONSEIL RÉGIONAL  
2013**

Plusieurs éléments ont marqué cette année 2013. Tout d'abord l'intense débat démocratique autour de la question des investissements régionaux. Si la grande majorité des communes et donc de la population représentée a plébiscité le concept, cela s'est avéré insuffisant. En effet le seuil fixé exigeait au minimum 38 communes représentant 90% de la population. La question des investissements régionaux doit être remise sur l'ouvrage.

L'année 2013 constitue la première étape du projet de renforcement de la filière bois avec l'engagement de la chargée de marketing dès le mois de mai. Cette année se caractérise également par la démarche de RDU menée dans le cadre du SDAN. En effet les partenaires (7 communes, région et canton) ont signé un accord de partenariat pour cinq années. Un chargé de projet a débuté ses activités en novembre.

La politique culturelle se concrétise

avec les ressources budgétaires dégagées, de nombreux soutiens aux activités artistiques du district ont été accordés.

Les premiers résultats du dépôt du projet d'agglomération de seconde génération de juin 2012 génèrent des promesses d'appuis financiers de l'ordre de 45 millions de CHF pour les infrastructures du district.

Le programme des transports publics produit ses premiers résultats. On observe une hausse de la fréquentation des lignes régionales de 11.5%.

Comité de direction, Nyon, 5 mars 2014

# 1. SOCIOÉCONOMIE

---

## 1.1 Filière bois

### **Programme de promotion de la filière bois :**

L'engagement de la chargée de marketing de la filière bois en mai 2013 a permis l'élaboration du plan d'action 2014. La priorité est donnée aux activités s'adressant aux milieux de la construction et aux collectivités avec pour objectif d'augmenter la part du bois suisse/local dans les constructions.

Le Comité de pilotage et le Comité de projet se sont réunis à trois, respectivement deux reprises en 2013.

### **Place de stockage :**

La première étape de l'étude de faisabilité pour une place de stockage a permis de définir deux parcelles potentielles pour la mise en place à moyen et long terme d'une place de stockage.

### **Développement d'un pôle bois, partenariat public-privé :**

La collaboration avec Losinger-Marazzi s'est intensifiée dans le cadre des premières étapes de la planification du pôle bois. Un appel d'offre a été lancé auprès d'entreprises pouvant soutenir les porteurs de projet dans l'élaboration de la vision et de l'étude de marché pour le pôle bois. Trois prestataires de services avec des offres complémentaires ont été choi-

sis pour la phase du développement de la vision. Un préavis a été accepté par le Conseil intercommunal en décembre 2013 (34-2013).

Un groupe de pilotage du projet avec des représentants des deux partenaires, de la SOFREN SA (en charge du processus d'acquisition foncière) et d'une commune forestière a été créé pour le suivi du projet.

## 1.2 Abattoir régional

L'abattoir de la coopérative CARRE situé à Rolle doit quitter son site à terme. La commune de Rolle pilote une démarche visant à trouver une solution de relocalisation. Régionyon et la région de Morges sont associés à l'étude. Un mandat a été confié à Agridea qui travaille à l'établissement d'une étude de marché et d'un plan d'affaire qui constituent des préalables dans la définition du nouveau projet. Cette phase d'étude devrait aboutir au printemps 2014.

## 1.3 Fonds à l'innovation

En 2013, après l'adoption d'un préavis par le Conseil intercommunal (26-2013), un fonds à l'innovation régional a vu le jour.

En partenariat avec le Canton, il récompensera chaque année lors d'une cérémonie, une ou des entreprise(s) qui se distingue(nt) dans le développement d'un projet innovant contribuant

au développement de l'économie régionale. Les premiers soutiens seront rendus publics en mars 2014.

#### **1.4 Partenariat avec les entreprises**

##### **Plans de mobilité de site et d'entreprise**

À l'instar de la démarche engagée en 2012 sur le site de Terre Bonne, c'est au tour du secteur de la Vuarpillère de recevoir le soutien du Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) pour initier un plan de mobilité de site. Le Conseil régional est associé à cette démarche pilotée par la Ville de Nyon.

Fondée sur l'expérience de sites genevois comme la Ziplo et la Zimeysa, une réflexion sur la nécessité de prévoir un point d'information mobilité a été initiée sur le site de Terre Bonne. Ce projet pilote sera étendu ultérieurement sur d'autres sites tels que La Vuarpillère. L'entreprise Pro-jet formera les personnes qui occuperont cette nouvelle fonction. Les entreprises pourront bénéficier d'informations pratiques et d'actions de sensibilisation pour leurs collaborateurs (concours, événements, etc.).

##### **1.5 Vélos en libre-service**

Les huit entreprises partenaires du réseau Nyon-Prangins-Gland ont pu constater le succès de ce service où

globalement une augmentation de la fréquentation de 30% par rapport à 2012 a été enregistrée. Le rachat du réseau de velopass par CarPostal (PubliBike) a été opéré courant 2013. Les prospections engagées auprès d'entreprises dans la région de Rolle et de Terre Sainte n'ont pas permis d'établir à l'heure actuelle de nouveaux partenariats avec des entreprises.

##### **1.6 AppApp**

Sous l'impulsion de la coordination des régions vaudoises (Codev), le Conseil régional soutient la mesure AppApp, qui consiste à proposer des cours d'appuis aux apprentis de la région. Ces actions déjà proposées dans la majeure partie du Canton de Vaud sont conduites par l'association TEM – Transition-École-Métier et bénéficient outre le soutien des régions de soutiens des organisations patronales (Fonpro). Au cours de cette première année, 5 groupes pilotes ont été ouverts permettant à une vingtaine d'apprentis de bénéficier de cours d'appui et de mener à bien leur formation. Pour entériner cette démarche qui devrait se poursuivre et se renforcer, une convention a été signée entre le Conseil régional, la Codev et l'association TEM.

##### **1.7 Services en ligne**

Sur son site internet, le Conseil régio-

nal propose des services en lignes pour notamment faciliter le développement de projets d'entreprises :

- Le répertoire des entreprises régionales contient désormais quelques 6'400 entreprises. Les communes de Nyon et Rolle ayant rejoint récemment le répertoire, un courrier destiné à la mise à jour des données sera envoyé aux entreprises de ces communes en tout début 2014.
- Le système en ligne de recherche de locaux / terrains est régulièrement sollicité par des particuliers ou des entreprises. Les professionnels de l'immobilier sont immédiatement informés lorsqu'une recherche est engagée.
- L'outil des offres d'emploi a été visité plus de 700 fois à l'issue de la campagne d'information aux entreprises. Le nombre d'emplois mis en ligne demeure toutefois encore marginal.

## 2. TOURISME

---

### 2.1 Contrat de prestation NRT

Suite à la convention signée en décembre 2012 entre le Conseil régional, Nyon Région Tourisme et les communes de Nyon, Rolle, Coppet et Saint-Cergue, le contrat de pres-

tation unique a vécu sa première année d'activités.

### 2.2 Taxes de séjour, aide/projet, FRET,...

Les Villes de Nyon et de Rolle ont adhéré au mécanisme de la taxe de séjour. La région entend améliorer la visibilité et la notoriété de l'offre touristique régionale en optimisant la mise en valeur des activités et sites touristiques.

Concernant les aides par projet, le Comité de direction a validé en cours d'année l'octroi d'un soutien à 6 projets pour un montant total de CHF 44'000.-. (Cf annexe).

En 2013, la commission touristique en charge du FRET et le Comité de direction ont accordé à 3 porteurs de projets pour un montant de CHF 485'000.- des subventions par l'intermédiaire du fonds régional d'équipement touristique (FRET) (Cf annexe).

### 2.3 Projets structurants

#### La Givrine

Le projet est décliné en quatre objectifs :

- Maison de la nature et Centre nordique,
- Gîte d'étape : dortoir et chambres à disposition pour les randonneurs,

- Transfert du parking et sécurisation des conditions de stationnement,
- Valorisation des produits du terroir.

Une étude et un accord préliminaire ont été trouvés pour préciser (en vue de l'enquête publique) les conditions du dépôt des matériaux d'excavation dans le cadre de la réalisation future du parking de la Givrine. En 2014, l'enquête publique devrait être réalisée combinée à un plan d'action pour concrétiser l'entier du projet.

### **Maison des vins**

Le projet de Maison des Vins de La Côte, porté par des viticulteurs de La Côte, vise à dynamiser la vente et la promotion des vins de la région. Les différents lieux de production de La Côte soutiennent le projet. Celui-ci est développé dans un business plan développé par l'École hôtelière de Lausanne. Le lieu pressenti se trouve à Mont-sur-rolle sur une parcelle gracieusement mise à disposition par la commune. Un complément d'étude doit être engagé en 2014 pour répondre aux exigences de l'État de Vaud. Par ailleurs une démarche complémentaire en vue de la recherche de fonds est engagée par les régions vaudoises pour notamment clarifier les modalités de soutien des fonds PDRA soutenus par les améliorations

foncières.

### **Patinoire régionales touristique à Saint-Cergue**

Le projet de patinoire régionale touristique de Saint-Cergue permettrait de compléter l'offre en ski alpin et activités nordiques en hiver. Durant la période hors glace, elle représentera la plus grande halle polyvalente du district pour accueillir des expositions, des congrès, voire des activités sportives et ludiques. Principalement destinée à une utilisation de loisirs, elle pourra également être utilisée par les écoles et les clubs sportifs, ainsi que pour des camps. Une votation populaire à Saint-Cergue est attendue en 2014 pour préciser le soutien de la commune à la démarche.

## **3. CULTURE**

---

### **3.1 Soutiens aux activités culturelles**

Les soutiens à la culture se répartissent dans quatre domaines d'appuis :

- Le prix culturel de Regionyon
- Les conventions tripartites de partenariat : le far°, l'Usine à gaz, et depuis décembre 2013 le Théâtre de Rolle.
- Un certain nombre d'aides « régulières » accordées à des institu-

tions qui contribuent par leurs actions à implanter durablement une activité artistique dans la région.

- Chaque année, les acteurs culturels locaux ont également la possibilité de déposer des dossiers en vue d'une demande de soutien. Le Conseil régional accorde des aides ponctuelles et régulières aux projets qui contribuent à l'essor culturel régional. Sur la trentaine de demandes reçues pour des aides ponctuelles, le Conseil régional en a soutenu une vingtaine. (Cf annexe)

### **3.2 Projets structurants**

Un préavis a été approuvé par le Conseil intercommunal de septembre (n°31-2013) portant sur le soutien à l'extension du pôle culturel de l'Usine à gaz.

## **4. SPORTS**

---

Les résultats mitigés des années antérieures concernant la fête des sports, a incité la région à cesser le soutien à cette manifestation dès 2013. Le coût de l'opération consommait la quasi-totalité du budget disponible. Une réflexion visant à préciser la politique des aides a mis en évidence la nécessité de soutenir les jeunes dans

leur démarche de professionnalisation et à soutenir les sports de niche. Dans ce cadre le CoDir a soutenu deux projets (Cf annexe).

Une charte proposant plusieurs axes pour une politique sportive établie par une centaine de sociétés sportives du district a été transmise en décembre au CoDir. Sur les objectifs proposés par les milieux sportifs une consultation des membres de l'association régionale est engagée.

## **5. MOBILITÉ**

---

### **5.1 Réorganisation TP**

En 2013, les actions liées au programme de réorganisation des transports publics se sont concrétisées au bénéfice des habitants de la région. Les différents axes d'actions décrits ci-après poursuivent tous le même but : favoriser le report modal en faveur des transports publics et de la mobilité douce.

#### **Aménagements**

Depuis le vote du préavis 16-2012 a démarré la réalisation des mesures d'amélioration de la circulation des lignes de bus afin de fiabiliser leurs horaires et garantir leurs correspondances. Fin janvier 2014, 46 mesures «2012» sont réalisées et 18 mesures

«2012» sont en cours ou à venir. Les mesures « 2013-2014 » comprennent 61 mesures dont environ 50 en Ville de Nyon. Il est à relever qu'une cinquantaine de mesures sont incertaines ou dont l'abandon doit être confirmé par la commune territoriale.

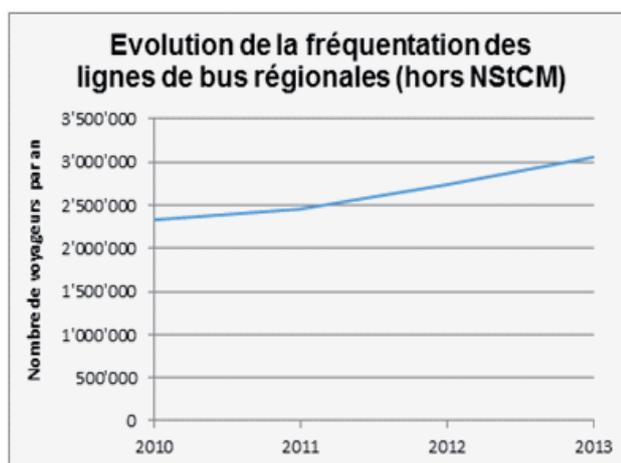
Les mesures « 2015 » comprennent 15 mesures. Parmi celles-ci, une étude spécifique a été conduite en partenariat avec l'État de Vaud pour améliorer le franchissement des jonctions autoroutières de Gland et de Rolle pour les bus. Compte tenu du projet de développement urbain adjacent, la phase de mise en œuvre a été engagée sous le pilotage de l'OFROU prioritairement pour la jonction de Rolle.

À la fin de l'année, le Conseil d'État a déposé une demande de crédits d'environ 4.8 millions au Grand Conseil pour aménager le secteur de la jonction autoroutière de Coppet en faveur des différents modes de transport dont les bus. Cela confirme le soutien attendu du Canton au programme de réorganisation des transports publics.

### Expérimentations

Suite à la réorganisation du réseau et des horaires du 9 décembre 2012 qui a lancé les premières expérimentations d'offres supplémentaires financées par le fonds TP (préavis 21-2012), le

Conseil régional s'est porté en appui des entreprises de transport pour répondre aux réactions des citoyens. Sous la supervision de la Commission mobilité élargie et l'arbitrage du CoDir, les communes ont participé à l'élaboration de l'horaire 2014 par bassin versant. Ces discussions ont conduit au dépôt et à la validation du préavis 30-2013 pour financer pendant deux ans des compléments aux premières expérimentations engagées. Grâce aux conventions signées avec l'État de Vaud et les entreprises de transport, celles-ci transmettent trimestriellement les statistiques de fréquentation des lignes de bus. Ces données permettront d'évaluer les effets de l'augmentation de l'offre sur la fréquentation des lignes.



## Accompagnements

Un concept régional P+R et covoiturage a été élaboré. Il s'inscrit en complémentarité des efforts engagés pour améliorer l'offre de transports publics. La phase de validation politique, engagée fin 2013, se poursuivra en 2014 avant de lancer la phase opérationnelle. Le concept a été coordonné avec les réflexions en cours au niveau du Grand Genève à ce sujet.

D'autre part, un diagnostic d'accessibilité et d'équipement des arrêts de transports publics régionaux du district est en cours dans le but de formuler des recommandations d'améliorations aux communes.

### 5.2 Projets de mobilité douce

Un recensement des itinéraires cyclables structurants a été initié dans le cadre du Grand Genève de manière à définir un schéma cyclable 2030 à l'échelle de l'agglomération transfrontalière. Le Conseil régional est associé à ces réflexions qui permettront de poser les bases d'une réflexion sur l'amélioration des itinéraires cyclables de la région.

### 5.3 Coordination du réseau de vélo en libre-service

Le groupe de travail est constitué de membres des Communes de Nyon, Rolle et Coppet, du responsable mo-

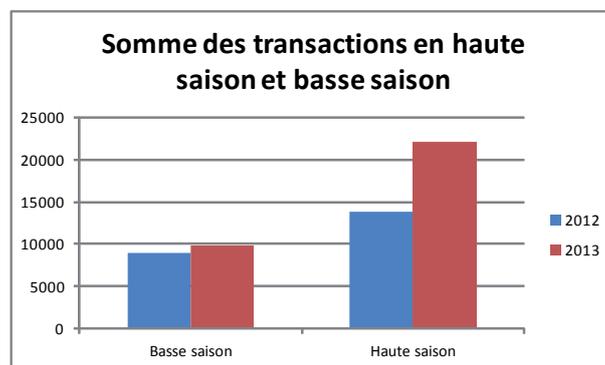
bilité du Comité de direction, des représentants de l'office de la mobilité de Nyon et d'un représentant des entreprises ainsi que PubliBike.

Le groupe de travail s'est réuni 4 fois sur l'année. Il a suivi le passage de témoin entre velopass et PubliBike (associé à CarPostal).

Les vélos électriques sont désormais hivernés entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 28 février de chaque année afin de prolonger la durée de vie des batteries.

### Statistiques d'utilisation :

La moyenne des transactions (*prélèvement au départ, un trajet et une dépose à l'arrivée*) mensuelles est en nette augmentation par rapport à 2012. Par exemple au mois de juin 2013, elles ont atteint le record de 4'345 transactions par rapport aux 2'546 de l'année précédente. Sur la totalité de l'année, le réseau a enregistré plus de 30'000 transactions. Il y a actuellement 632 abonnés PubliBike pour le Réseau de VLS – La Côte.



#### 5.4 Route Suisse RC1

Suite à l'étude d'avant-projet définitif pour la requalification de la Route Suisse (RC1) entre Mies et Founex, une convention de répartition financière a été signée en juin par les quatre communes partenaires, le Conseil régional et l'État de Vaud. La majeure partie du projet étant située hors traversée de localité, le Service cantonal des routes a repris le pilotage de l'opération. Les travaux de réalisation sont prévus dès fin 2016. Le projet fait partie des mesures du Grand Genève subventionnées par la Confédération.

#### 5.5 Autoroute A1

Dans le cadre de la consultation sur le deuxième message du Conseil fédéral pour l'élimination des goulets d'étranglement des routes nationales, le Conseil régional a pris position après consultation des intercommunalités concernées. L'État de Vaud a appuyé cette prise de position qui demandait le traitement du goulet d'étranglement Le Vengeron – Coppet – Nyon en une seule étape et non en deux comme proposé par la Confédération. La réponse de cette dernière est attendue en 2014.

Dans le cadre du SDAN, un complément d'étude a été effectué pour vérifier la pérennité des mesures envisagées à court terme pour améliorer

le fonctionnement de la jonction autoroutière de Nyon. Les résultats devront être validés par l'OFROU avant d'engager la phase de mise en œuvre. Une étude mobilité appelée « Rive droite » réunissant des représentants des collectivités françaises, genevoises et vaudoises a analysé la problématique du réseau A1 dans le contexte du bassin de vie transfrontalier, en mettant en évidence la nécessité d'une nouvelle jonction à Versoix.

## 6. ENVIRONNEMENT

---

### 6.1 Corridors

Le Conseil régional en collaboration avec le Grand Genève travaille sur un outil, le « contrat corridors » pour deux sites importants du district. Ces contrats recensent les mesures concrètes à mettre en œuvre par les collectivités d'ici cinq ans, comme par exemple l'aménagement d'un passage sous une route ou le long des rivières, pour garantir la circulation de la faune dans les zones urbanisées. Le corridor de Vesancy-Versoix englobe le district de Nyon, le pays de Gex et le canton de Genève, celui de la Promenthouse uniquement vaudois est piloté par le Conseil régional. La signature du contrat Vesancy-Versoix par les

partenaires financeurs des mesures est prévue en février 2014, et celle de Promenthouse en 2015.

## **6.2 Énergies renouvelables**

L'accroissement de l'utilisation des énergies renouvelables est un enjeu de toutes les collectivités. L'étude sur les potentiels des énergies renouvelables dans le district de Nyon a débuté en 2013. Le Conseil régional coordonne le mandat. Un groupe de suivi composé d'élus et de professionnels accompagne la démarche. Une carte présentant une proposition de stratégie d'approvisionnement sera établie, ainsi que des zooms par communes.

## **6.3 Réseaux OQE, OQP**

Suite au vote du préavis 24-2012, Le Conseil régional a contribué au financement des plantations des réseaux agro-écologiques (OQE) Eco Terre Sainte et Frontière. Une information sur ce mécanisme de cofinancement a été faite aux autres réseaux, afin de leur apporter aussi ce soutien financier.

Une visite de terrain a été organisée pour les élus en 2013.

Les réseaux formés autour de l'ordonnance sur la qualité paysagère (OQP) se sont organisés autour de quatre unités, des mesures sont proposées en 2014 afin de bénéficier de subventionnement fédéral.

## **6.4 Autres projets environnementaux**

Le Conseil régional a été sollicité pour accompagner la démarche de localisation d'une éventuelle nouvelle STEP pour les communes du périmètre Nyon-Gland. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie fédérale de lutte contre les micropolluants. L'objectif général vise à identifier et à mettre en place les conditions-cadres adéquates pour l'exercice de ces fonctions d'approvisionnement et de désapprovisionnement dans le territoire. Il s'agit d'inscrire ces activités dans des conditions écologiques et économiques acceptables.

2013 a vu la mise en place des conditions-cadres permettant l'ouverture d'une plate-forme de chargement des déchets de la région vers TRIDEL (SADEC) à la Ballastière à Gland. La mise en place de cette opération libérera un secteur de développement urbain proche de la gare et permettra de rationaliser les activités industrielles (transfert de la déchèterie communale et de la station de concassage autour de cette plate-forme). En 2014, la concrétisation d'une 2<sup>ème</sup> étape pour le rail à la Ballastière, le transport du gravier du Jura sera opérationnelle.

La coordination avec le Parc naturel

du Jura vaudois se renforce, notamment dans le domaine de la sensibilisation à l'environnement où les nombreux acteurs et institutions actives dans ce domaine dans le district seront invités par le Conseil régional à une table ronde en 2014.

Le Comité régional franco-genevois (CRFG) organe abritant l'entité du Grand Genève (agglomération franco-valdo-genevoise) est organisé en commissions. La commission environnement travaille en synergie avec le Grand Genève dans les domaines de l'eau, de la qualité de l'air, des déchets, de nature et paysage, entre autres. Un protocole d'accord pour la gestion transfrontalière de l'eau, signé par 13 partenaires, dont le Canton de Vaud, le Conseil régional du district de Nyon et la Ville de Nyon est entré en vigueur en 2013.

## 7. TERRITOIRE

---

### 7.1 PDRN-opérationnel

Le volet stratégique du PDRN a été adopté par les législatifs communaux en 2011, son pendant opérationnel est en cours de finalisation, il a été transmis aux communes et partenaires en janvier 2014. Le PDRN opérationnel

pourra ainsi être adopté par les exécutifs communaux et ensuite par la Région et le Conseil d'État au printemps 2014. Les deux volets forment le plan directeur régional, stratégie à l'horizon 2030 et opérationnel mis à jour à chaque législature.

### 7.2 Démarches partenariales

Le Conseil régional accompagne, pilote ou coordonne de nombreuses démarches, de manière différenciée en fonction de la nature du sujet. Ces processus partenariaux réunissent des communes, des privés, le canton de Vaud et le Grand Genève dans le souci de concrétiser des projets dans le respect de l'intérêt des usagers et des habitants.

### ***SDAN***

La coordination des partenaires du SDAN s'est renforcée par la signature d'une convention de collaboration en 2013 et l'engagement d'un chargé de projet pour le projet de développement de la route de distribution urbaine. La commune de Signy-Avenex n'a pas souhaité y participer. Le COPIL SDAN accompagne les démarches importantes de développement qui concernent l'agglomération nyonnaise. Il dispose d'un outil de monitoring « le catalogue du SDAN » mis à jour en juin 2013 et ensuite annuelle-

ment, qui recense et met en cohérence les nombreuses opérations et projets conduits par les partenaires du SDAN.

### ***Route de distribution urbaine***

Pour mémoire, ce projet d'aménagement, qui fait partie d'un des axes majeurs du Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SDAN), offre un potentiel important de développements urbains de qualité dans un périmètre compact. Il permet également de mieux exploiter et distribuer le trafic motorisé au sein de l'agglomération de Nyon ainsi qu'au niveau régional.

En lien avec la première étape de réalisation de la RDU, une étude pour l'aménagement du secteur d'Eysins est en cours (intégration de la mobilité douce, aménagements paysagers, réaménagement de la plateforme ferroviaire d'Eysins, entre autres), ainsi qu'une étude de faisabilité pour le franchissement du NStCM (analyses préliminaires et génération des variantes).

Suite à la finalisation, courant 2013, d'une convention de partenariat, l'engagement du chef de projet a pu se concrétiser. Le candidat désigné est entré dans ses fonctions en novembre 2013. Le GROUPE RDU, organe politique de pilotage du dossier, a ainsi pu se pencher sur les premières orienta-

tions envisagées pour 2014.

### ***Terre Sainte, Coppet***

La votation du préavis 23-2012 sur la stratégie Coppet / Terre Sainte a permis d'initier une étude de mobilité début 2013. Cette analyse a débouché sur des recommandations quant à l'approche mobilité et espaces publics, destinées à construire la relation de la Gare au bourg de Coppet et à la Terre Sainte. La commune a engagé une démarche de test de mise en zone trente de la traversée de Coppet afin de travailler sur un enjeu majeur de la réflexion autour du bourg de Coppet, soit la pacification et l'usage renouvelé de son espace rue. Parallèlement, des ateliers ont fait émerger des réflexions sur les activités potentielles à renforcer à Coppet au regard du patrimoine et des activités culturelles et artistiques existantes.

### ***Zones artisanales***

La carence de terrains disponibles pour des activités de proximité est importante dans le district de Nyon. Une stratégie de mise à disposition de zones artisanales intercommunales a été développée par le Conseil régional et débattue lors d'ateliers qui ont eu lieu en 2012 et 2013. Elle propose d'accompagner les communes qui souhaitent engager un processus

visant à disposer de terrains et de conditions d'utilisation acceptables pour des activités artisanales et industrielles. Deux démarches formelles font déjà l'objet d'investigations, l'une pour le secteur des communes de la Serine et l'autre pour les communes de la couronne rolloise.

### **Gare de Rolle**

Un partenariat public et privé a permis d'engager une démarche de valorisation du quartier nord de la gare. L'entreprise Schenk se réorganise et libère ainsi des terrains pour un nouveau quartier de logements, d'emplois et de services connecté à la plateforme de la gare. En 2013 un concours de projets a été conduit, les lauréats sont connus et le processus de planification et de mise au point a débuté. Le Conseil régional participe à la démarche. L'enjeu pour Régionyon est d'importance, la plateforme gare recevra la gare routière pour les transports publics et servira d'articulation pour les réseaux de rabattement modes doux sur la gare.

Une opération complexe a été menée à bien sur le secteur Gland-Luins permettant notamment de mettre en place une interface rail-route qui sera principalement utilisée pour le transfert des déchets des communes Sadec vers Tridel par le rail. Cette opération

a été rendue possible par la commune de Luins qui a accepté que la sous-station électrique des CFF initialement prévue à Gland soit implantée sur son territoire. De la sorte les potentiels de développements urbains de Gland sont sauvegardés. La SOFREN a conduit l'opération foncière.

### **Autres schémas directeurs inter-communaux**

Les Schémas directeurs de l'Ouest-rollois et d'Asse & Boiron ont été transformés en lignes directrices, un accord partenarial entre communes et Région. En effet ces communes ont souhaité privilégier la plateforme de discussion créée autour des enjeux territoriaux mis en évidence et qui peut ainsi continuer à accompagner la mise en œuvre de certains projets, plutôt que de s'acharner à obtenir un consensus entre tous les partenaires. Le Schéma directeur du NStCM quant à lui est en phase de finalisation.

## **8. COMMUNICATION**

---

### **8.1 WEB et Newsletter**

En 2013, Le Conseil régional a publié 4 Newsletters et une édition spéciale concernant les projets du Grand Genève. La lettre d'information est en-

voyée à plus de 1'000 abonnés. Le site internet génère 1'000 visiteurs en moyenne par mois. Ce résultat est amené à augmenter car le Conseil régional souhaite rendre ses portails, Mobilité, Culture, Sport et Entreprises plus orientés « grand public » grâce à des informations pratiques.

## **8.2 Filière bois**

Une chargée marketing pour la filière bois de l'Ouest vaudois a été engagée en mai 2013.

Ce programme est soutenu par trois régions (Régionyon, ARCAM, ADAEV), trois organisations professionnelles (Lignum Vaud, La Forestière, la Chambre des bois de l'Ouest vaudois) et deux services cantonaux (SPECo et DGE Forêts). Une identité visuelle propre au programme est importante, c'est pourquoi suite à un appel d'offre auprès de quatre agences, un mandataire a été sélectionné pour réaliser la ligne graphique de ce programme.

## **8.3 Mobilité**

Le groupe de travail accompagnant la communication dans le cadre de la réorganisation des transports publics régionaux et urbains accueille désormais tous les transporteurs et opérateurs (CFF, CarPostal, CGN, NStCM, TPN, PubliBike) ainsi que la déléguée à

la communication de la Ville de Nyon. Ce groupe s'est réuni 4 fois en 2013. La communication autour de la mobilité a pris un virage nouveau en 2013. Elle s'est d'abord habillée d'une signature qui lui est propre « Nyon région, l'esprit mobile » et elle se décline sous deux formes : une démarche de type informative orientée utilisateurs (cartons suspendus, flyer des réseaux, communication spécifique par ligne ou bassin) et des actions de sensibilisation (de type offre combinée) mises en place progressivement en 2014. A terme, ces offres seront amenées à s'étendre dans le district.

Le flyer des réseaux a été distribué à plus de 20'000 exemplaires via les communes en tous-ménages ou mis à disposition (greffes, entreprises, musées, théâtres).

L'année 2013 a également été l'occasion de préparer les démarches de communication qui accompagneront les chantiers liés aux transports publics dans le district. Cette démarche a été initiée à Nyon. La collaboration entre la commune, les services concernés et le Conseil régional a été étroite.

Une communication spécifique a eu lieu pour le far° en août 2013 dans le cadre de la création « Les Fondateurs dans le Jura » à l'Alpage de La Baronne. Le Conseil régional a soutenu

le dispositif mis en place pour l'accessibilité au site. Des affichettes ont également été distribuées aux greffes communaux.

#### **8.4 Culture**

Le jury, composé de professionnels des milieux culturels locaux, a retenu parmi les 9 dossiers celui de Julien Mégroz pour sa création « Le Pont du Diable ». Compositeur, percussionniste Julien Mégroz a reçu le prix Régionyon d'un montant de CHF 10'000.-. Il lui a été remis lors d'une cérémonie le 8 novembre à l'Usine à Gaz à Nyon. Trois autres prix ont éga-

lement été décernés lors de cet événement : L'association Ripopée a reçu le Prix de la Ville de Nyon, la jeune artiste peintre pluridisciplinaire, Sabrina Vega a été récompensée par la Bourse Jean Knechtli et Jean-Samuel Curtet, écrivain, a obtenu le Mérite artistique de la Ville de Nyon.



Julien Megroz

---

## 9. ORGANISATION

---

### 9.1 CoDir

Dans les mouvements au CoDir, on relève que Thierry Magnenat, syndic de Saint-Cergue et responsable du département « sensibilisation & communication » a été remplacé par Florence Rattaz, syndique de Genolier, qui a repris ce même département. Serge Beck, syndic de Le Vaud a quitté le CoDir au 31 décembre. Cornélia Gallay rejoindra quant à elle le CoDir en janvier 2014. Serge Beck occupait un des deux postes de vice-président du CoDir, il est remplacé par Denis Dumartheray.

Les membres du Comité de direction se sont réunis à 27 reprises (23 séances ordinaires & 4 ateliers de travail).

Les membres du CoDir sont également organisés aux seins de groupes thématiques. Le groupe de coordination, le groupe territoire/environnement/mobilité et le groupe lieux de vie. Ces groupes de travail constituent une forme d'antichambre dans laquelle les préavis sont construits et discutés avant le traitement au CoDir. Ils travaillent également sur des missions données par le CoDir pour étudier la question des investissements

ou des aides régulières par exemple. Ces groupes thématiques disposent également de compétences financières pour prendre des décisions sur des objets ne nécessitant pas de traitement au CoDir.

Plusieurs rencontres ont été organisées entre les députés du district de Nyon et le Comité de direction. Ces séances ont été l'occasion de traiter de diverses thématiques méritant d'être relayées au Grand Conseil.

### 9.2 Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de délégués communaux des 44 communes membres du Conseil régional, s'est réuni à 4 reprises. Au cours de ces séances, il a délibéré et traité 8 préavis. C'est également l'organe législatif qui a élu Florence Rattaz et Cornélia Gallay comme nouveaux membres du CoDir.

### 9.3 Investissements régionaux, financements, aides

Comme indiqué dans le chapitre introductif, le concept des investissements régionaux n'a pas atteint le seuil requis pour être mis en œuvre. Une discussion sur le fond a été engagée au sein des organes délibérants des communes sur ce dossier. Le groupe

de coordination du CoDir s'est passablement mobilisé pour répondre aux sollicitations des communes.

Le CoDir a mené une réflexion sur la politique des aides régulières en posant des critères précis pour la justification des domaines d'appuis dans la culture, le tourisme, les sports et l'économie. Les ressources statutaires limitent les possibilités d'appuis. En effet 30% sont réservés à ce domaine. Les « économies » réalisées dans le fonctionnement permettront à l'avenir de dégager des moyens supplémentaires pour les aides. Pour ce faire l'adaptation des statuts sera nécessaire.

#### **9.4 Secrétariat régional**

Le secrétariat est organisé en son sein dans un dispositif de pôles en adéquation avec l'organisation des groupes thématiques du CoDir. Pôle de coordination, lieux de vie/économie/tourisme/culture/sport et territoire/environnement/mobilité.

Différents mouvements sont enregistrés au sein du secrétariat régional avec l'arrivée de Christiane Maillefer, chargée de marketing de la filière bois dès le 1<sup>er</sup> mai 2013. Tali Nyffeler-Sardas a repris le poste de Martine Chalverat dès le 20 mai 2013. Deborah Fabbo occupe le poste d'assistante de projet stagiaire auprès du Grand Genève depuis le 21 juillet 2013. Phi-

lippe Ruegg, chargé de projet RDU a débuté son activité le 1<sup>er</sup> novembre 2013. Emilie Bassetto occupe depuis le 1<sup>er</sup> décembre le poste d'assistante du programme transports publics. Enfin, Aurélie Pernet remplacera Florine Carron dans le poste d'assistante de communication.

## **10. GRAND GENÈVE**

---

### **10.1 Gouvernance**

L'année 2013 a inauguré d'une part la mise en place du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) nouvelle entité juridique qui réunit 12 partenaires français, genevois et vaudois, d'autre part le Forum d'agglomération qui concerta les représentants de la société civile (économie, social, sport et culture). En 2013, les Assises transfrontalières réunissant des représentants des législatifs des partenaires ont eu lieu à Nyon.

### **10.2 Financement des mesures**

L'équipe de projet du Grand Genève s'est renforcée et s'organise dans sa tâche d'accompagnement de la mise en œuvre des mesures d'agglomération de la première génération, par exemple pour le district de Nyon la requalification de la route Suisse entre

Mies et Founex.

Suite au dépôt du projet de 2<sup>ème</sup> génération en juin 2012, la Confédération a rendu son rapport en février 2014 qui retient pour le district de Nyon 9 mesures pour une réalisation entre 2015 et 2018 et 5 autres entre 2019 et 2023 pour un total d'environ 45 millions de francs. Ces contributions seront confirmées à la fin 2014.

### 10.3 Monitoring

La présence de compétence en matière de cartographie et de traitement des données au sein du secrétariat régional a permis d'initier un processus de constitution d'une série d'indicateurs, destinés à illustrer les effets des différentes actions entreprises par la région et à analyser les tendances générales du développement territorial et socioéconomique. L'évolution des taux de fréquentation des transports publics suite à la réorganisation, la disponibilité foncière dans les zones artisanales, la croissance des emplois et de la population, les secteurs économiques porteurs, le développement des centres qui peinent à accueillir une croissance qui se reporte dans les villages, etc., autant d'exemples de données qui servent à donner un sens concret aux orientations à prendre pour le futur.

## 11. SOFREN SA

---

Le Conseil régional a assuré pour le compte de la société foncière régionale diverses prestations.

Conduite du projet de sous-station électrique de Luins, élaboration et entrée en force du plan partiel d'affectation de Ruyre. Achat de la parcelle à la commune de Luins. Négociations en vue de la revente de la parcelle légalisée aux CFF combinée à un droit de préemption sur la parcelle 436 à Gland (station de transfert rail-route).

Conduite du projet de relocalisation partielle ACW-SDAN. Obtention d'un accord de l'OFCL et d'ACW pour une parcelle de relocalisation de 16 hectares. Investigations et études pour la recherche complémentaire d'une parcelle de 13 hectares.

Mandat des communes du SDOR pour la faisabilité de l'acquisition foncière du Vernay. Négociation et accord avec le propriétaire. Formalisation du mandat avec les communes pour la réalisation du projet.

Filière bois négociation pour l'acquisition foncière d'une parcelle à La Rippe. Discussions avec le propriétaire.



## 12. ANNEXES

---

de CHF 55'000.- pour l'étude de positionnement d'un Pôle Bois

### 12.1 Préavis

8 préavis ont été adoptés en 2013 :

- N°26-2013 Contribution d'un fonds à l'innovation régionale de CHF 75'000.-
- N°27-2013 Comptes 2012
- N°28-2013 Contribution de CHF 42'875.- pour la participation 2013 aux études et au fonctionnement du Projet d'agglomération du Grand Genève  
*Le préavis n°29-13 n'a pas été présenté au Conseil intercommunal ; il est repoussé à 2014.*
- N°30-2013 Contribution de CHF 660'000.- sur le fonds régional TP affecté pour compléter la première phase d'expérimentation d'une offre supplémentaire pour les horaires de décembre 2013 à décembre 2015
- N°31-2013 L'Usine à Gaz : pôle artistique de la région de Nyon, contribution de CHF 204'000.- au projet d'extension par la construction d'une deuxième aile
- N°32-2013 Budget 2014
- N°33-2013 Demande de crédit de CHF 95'000.- pour le lancement d'un Agenda culturel régional
- N°34-2013 Demande de crédit

### 12.2 Soutiens accordés

#### Tourisme / aides par projets

- Étude de repositionnement du tourisme jurassien, CHF 30'000.-
- Concept « Vois ta ville en rouge » dans le cadre du festival Visions du Réel, CHF 7'000.-
- Courses de bus spéciales organisées par CarPostal lors du far°, CHF 1'350.-
- Étude d'un concept et faisabilité « promotion touristique et économique sur les aires d'autoroutes vaudoises », CHF 2'100.-
- Participation au crédit d'étude pour le projet Village du Réel 2014, CHF 1'000.-
- Exposition au Château de Coppet intitulée «Le Groupe de Coppet face à la chute de Napoléon», CHF 2'500.-

#### Tourisme / FRET

- Extension du Parc zoologique La Garenne pour CHF 330'000.-
- NStCM rétro pour la rénovation d'une automotrice historique pour CHF 80'000.-
- Village du Réel (Visions du réel) pour CHF 75'000.-

## **Culture / soutiens et partenariats**

### **Demandes de soutiens - Aides ponctuelles - CHF 60'000.-**

- Compagnie Pied de Biche, Nyon  
Création «Il va vous arriver quelque chose...»
- Association Pleine Lune, Nyon  
Deux créations, «Pleine Lune en Duo» et «Les intimes»
- Fêtes de la Musique de Nyon  
Création «La Symphonie des Maux», de Christophe Calpini
- Association Case Départ, Nyon  
Comédie musicale «Case départ»
- Association Heimathome, Nyon  
6e édition du Nyon's On Fire Festival
- Collectif La Dernière Tangente, Nyon  
Création «Pangea Ultima partie 1: La chute d'Icare»
- Jean-Lou Treboux, Nyon  
Création pour le festival JazzOnze+
- Association Musique en scène, Rolle  
Création «Les musiciens de la ville de Berne» (comédie musicale)
- Groupe Widdershins, Rolle  
Production de l'album «Amor»
- Julien Megroz, Rolle et Nyon  
Conte musical «Le pont du diable»
- Association autour de Mme de Staël, Coppet  
Création «Le Mannequin»
- Ecole de Musique de Rolle et

environs, Gilly et Bursinel  
Création «Mécamorphose»

- Théâtre Amateur Prangins  
«Baroufe à Chioggia»

### **Demandes de soutien - Aides régulières - CHF 41'500.-**

- IMMA, Terre Sainte
- J'val Festival, Begnins
- Variations musicales Tannay, Tannay
- Poprock, Gilly  
Concours «Jeunes groupes vaudois»  
Poprock festival 2013

### **Conventions - Partenariats - CHF 140'000.-**

- far° des arts vivants, Nyon
- Usine à Gaz, Nyon
- Théâtre de Rolle, Rolle

### **Projets de convention - CHF 40'000.-**

- Parenthèse culturelle, Nyon  
Soutien aux activités de l'association
- Funambule, Nyon  
Contribution au loyer 2013
- Visions du Réel (VDR), Nyon

### **Sports / soutiens**

- Les prochains championnats d'Europe de cyclisme sur route juniors qui se tiendront à Nyon avec un montant de CHF 15'000.-
- Une jeune tennismen de Chavannes-des-Bois a reçu un soutien de CHF 1'000.-.

Pierre Stampfli

—

**08 novembre:** remise du Prix artistique Régionyon, à l'Usine à Gaz

### **12.3 Partenariat**

Signature des conventions tripartites

- Entre le Conseil régional, la Ville de Nyon et l'Usine à Gaz
- Entre le Conseil régional, la Commune de Rolle et le Casino Théâtre de Rolle, pour un soutien financier sur 4 ans.

### **12.4 Événements**

**30 janvier:** Joutes sportives du district de Nyon, à Saint-Cergue

—

**06 juin:** Table ronde sur le Plan de mobilité d'entreprise à Terre Bonne  
Présence d'une trentaine de personnes. Informations sur [www.nyon-region-mobilite.ch/entreprises/plan/](http://www.nyon-region-mobilite.ch/entreprises/plan/).

—

**9, 10 et 11 août:** événement associé à la mobilité organisé par le far°

—

**4 septembre :** Inauguration de la Gare de Coppet, en présence de



## 13. GLOSSAIRE

---

ACW	Agroscope Changins-Wädenswil
ADAEV	Association pour le développement économique de la Vallée de Joux
ARCAM	Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges
CODEV	Coordination du développement économique vaudois
CoDir	Comité de direction du Conseil régional
FRET	Fonds régional d'équipements touristiques
GLCT	Groupement local de coopération transfrontalière
NRT	Nyon région tourisme
OFCL	Office fédéral des constructions et de la logistique
OFROU	Office fédéral des routes
OQE	Ordonnance fédérale pour la qualité écologique
OQP	Ordonnance sur la qualité paysagère CQP : Contribution à la qualité du paysage
PDRA	Projet de développement régional agricole
PDRN	Plan directeur régional du district de Nyon
RC1	Requalification de la route cantonale entre Mies et Founex
RDU	Route de distribution urbaine
SDAN	Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise
SDOR	Schéma directeur de l'Ouest rollois
SOFREN	Société foncière de la région nyonnaise
SPECo	Service de la promotion économique et du commerce
TP	Transports publics
VLS	Vélos en libre-service



Conseil régional du district de Nyon  
10, rue du Marché — 1260 Nyon  
T. 022 361 23 24 — [www.regionyon.ch](http://www.regionyon.ch)

Imprimé sur papier 100% recyclé par UNI Print